

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

EPIDEMIO

Une tendance à la hausse des taux d'incidence

Les taux d'incidence de la région et de l'ensemble des départements enregistrent une nette progression, notamment dans le département de l'Orne. En une semaine :

Normandie : + 30,3%

Calvados : +23,6%

Eure : + 25,6%

Manche : + 33,1%

Orne : + 52%

Seine-Maritime : +31,6%

Compte tenu des niveaux d'incidence constatés désormais, la dynamique de l'épidémie est suivie à partir des tendances d'évolution.

L'activité hospitalière liée à la Covid-19 en augmentation

Le nombre de personnes hospitalisées progresse, avec au 22 mars, 1 307 personnes hospitalisées pour COVID-19 (contre 1 278 le 14/03 = +29), avec un nombre de personnes en réanimation qui reste constant et élevé : 169 personnes en réanimation au 22 mars (contre 168 le 14/03). La hausse du nombre de personnes hospitalisées est tout particulièrement alimentée par l'Eure (+27 personnes) et par la Seine-Maritime (+53 personnes), signe de l'antériorité de la reprise épidémique dans ces deux départements. Ces valeurs sont supérieures à celles observées lors de la 2^{ème} vague : pour rappel, le 16 novembre, 1 298 personnes étaient hospitalisées dont 167 en réanimation.

Dans ces conditions et au regard de la tension hospitalière observée sur ces territoires, l'ARS Normandie a demandé spécifiquement aux établissements de santé des territoires de Rouen, Elbeuf, Evreux et Vernon d'activer, en avance sur le reste de la région, le 3^{ème} palier du plan régional de mobilisation COVID. Cette mesure entraîne la déprogrammation de 30% de l'activité chirurgicale non urgente et vise à anticiper l'afflux de patients Covid, ainsi qu'à organiser en commun, par le partage des blocs opératoires et le transfert de professionnels, la continuité des activités non Covid les plus prioritaires. En cas de nécessité, ces consignes régionales pourront être étendues, pour accroître plus encore le nombre de lits de réanimation. De même, en complément de ces consignes, certains établissements peuvent être amenés à déprogrammer temporairement, au regard de leur situation locale, afin d'atténuer la pression sur les services hospitaliers.

[\(voir communiqué\).](#)

Le variant britannique progresse

En Normandie, 42,7 % des tests de première intention positifs (test RT-PCR et antigéniques) ont été associés à un test de criblage. Parmi eux, 79 % correspondaient à une suspicion de variant britannique (contre 75,9 % au national) et 2,2 % à une suspicion de variant Sud-africain ou brésilien (4,8% au national) (source Santé publique France).

À ce stade, il apparaît que ces variants sont plus contagieux et représentent plus des deux tiers des contaminations en France. Nous devons rester extrêmement vigilants, la stricte application quotidienne des gestes barrières reste primordiale pour lutter contre l'épidémie. Il est également essentiel de respecter les mesures d'isolement et de se faire tester au moindre symptôme.

Tester, Alerter, Protéger : les opérations de dépistage se poursuivent

Au total, la semaine passée, plus de 123 000 tests ont été réalisés en Normandie, dont 11 073 positifs. Le taux de positivité progresse et passe à 8,3 % (contre 7,5% lors du dernier point de situation) et témoigne de la circulation virale sur le territoire. Afin de faciliter l'accès aux tests, des opérations de dépistage continuent d'être déployées dans tous les départements normands, en complément de l'offre existante.

Du 22 au 28 mars, plus de 40 opérations sont programmées dans toute la région. Le moment du test est également l'occasion d'une sensibilisation aux gestes barrières et au respect de l'isolement. À l'occasion de ces opérations, des médiateurs de Lutte Anti-Covid sont déployés dans le département.

Toutes les opérations en cours ou à venir sont accessibles sur le site de l'ARS Normandie :

La Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie avec au 22 mars **485 503 effectuées** (346 934 primo injections et 138 569 secondes injections).

Au 22 mars, en Normandie, 97% des résidents d’EHPAD / USLD ont reçu la 1ère injection et 79% la 2nde. Grâce à la protection qu’elle offre aux résidents, la campagne de vaccination permet partout en France d’alléger les contraintes de la vie quotidienne dans les EHPAD.

Par ailleurs, 52 % des normands âgés de 75 ans et plus ont reçu une première dose de vaccin.


Dans la continuité des opérations d’accélération de la campagne de vaccination déployées en Normandie, le week-end du 20 et 21 mars, 26 centres sont restés ouverts pour accueillir les personnes éligibles et 22 opérations ponctuelles ont été organisées pour faciliter l’accès à la vaccination. En plus de l’activité habituelle, plus de 6 200 nouveaux rendez-vous ont ainsi été proposés sur ce week-end aux Normands.

Dans le même temps, une expérimentation de vaccination à domicile est en cours depuis début mars à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), portée par les professionnels de santé du territoire.

Vaccination Astra Zeneca

La stratégie vaccinale a évolué le 19 mars pour tenir compte du changement de la population-cible du vaccin AstraZeneca. Dans son avis, la HAS réaffirme la sécurité et l’efficacité du vaccin AstraZeneca et recommande son utilisation pour les seules personnes âgées de 55 ans et plus.

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

 La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC <small>(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)</small>		AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
Mon âge	Ma situation		
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ En centre de vaccination ✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 74 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 75 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : vendredi 19 mars 2021



La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

* Liste des professionnels sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



Je suis un professionnel :

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier



Mon âge

DE
18 À 54 ANS
INCLUS →

55 ANS
ET PLUS →



Avec quels vaccins ?

Pfizer-BioNTech ou Moderna

✓
En centre de vaccination ou dans
mon établissement

AstraZeneca

✓
En centre de vaccination ou
dans mon établissement ou chez
mon médecin traitant ou chez
mon médecin du travail ou en
pharmacie

(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le
vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)

**Pfizer-BioNTech
ou Moderna**

✓
En centre de vaccination
ou dans mon établissement



version : lundi 22 mars 2021

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - Evolution



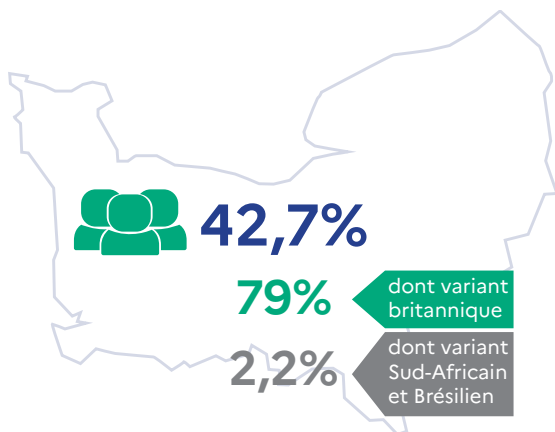
• Compte tenu des niveaux d'incidence constatés, la dynamique de l'épidémie est désormais suivie à partir des tendances d'évolution.

• Nombre de reproduction effectif (R0)



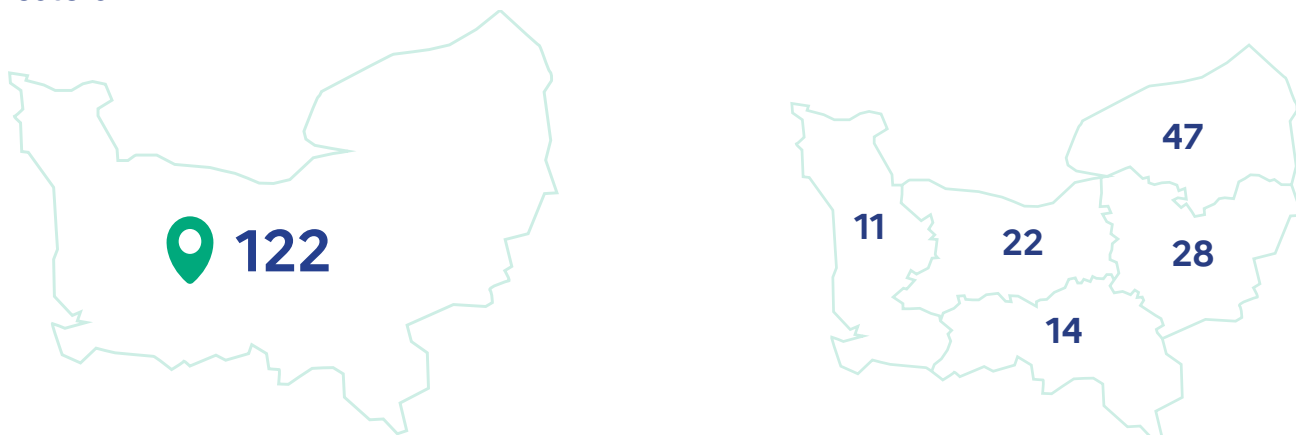
• Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

• Variants



	Total variants	dont variant britannique	dont variants Sud-Africain et Brésiliens
Normandie	42,7%	79%	2,2%
Calvados	37,7%	69,9%	5%
Eure	39%	82,6%	1,5%
Manche	37,3%	57,7%	9,2%
Orne	35,6%	76,8%	3,7%
Seine-Maritime	49%	83%	0,5%

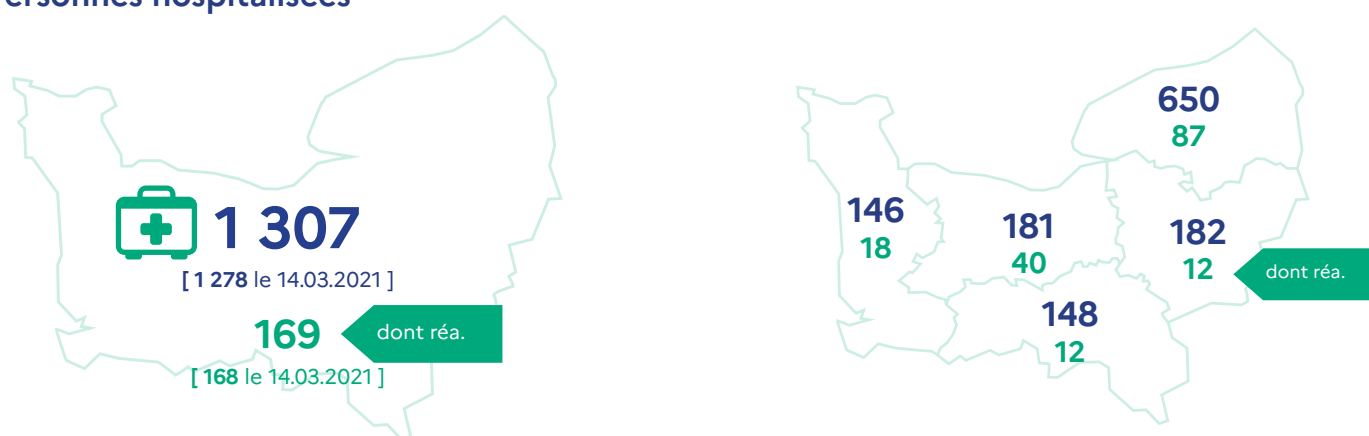
• Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	122	22	13	19	20	45	2	1
Calvados	22	5	2	1	6	8	-	-
Eure	28	3	3	5	5	12	-	-
Manche	11	1	1	2	1	4	2	-
Orne	14	4	-	2	4	3	-	1
Seine-Maritime	47	9	7	9	4	18	-	-

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 22.03.2021

• Personnes hospitalisées



• Taux d'occupation

70,4%
Seuil d'alerte

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

55,6%
Seuil de vigilance

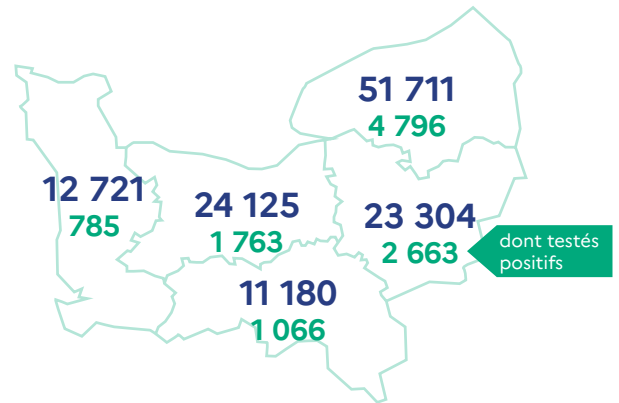
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

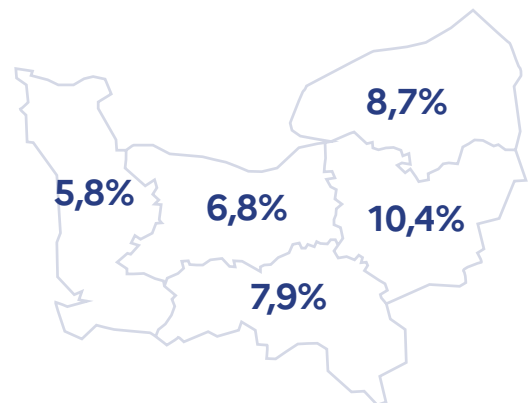
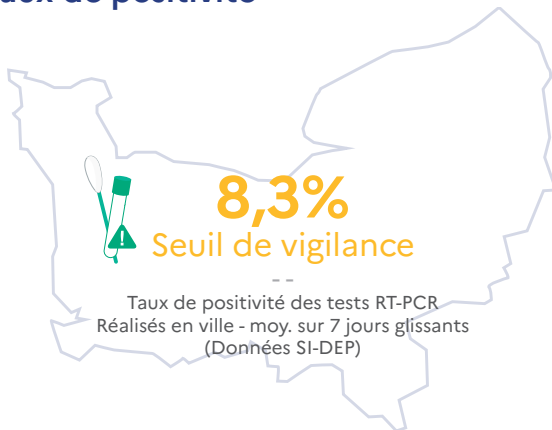
	Hospit. au 22/03	dont réa. au 22/03	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	1 307	169	9 654	2 481
Calvados	181	40	1 789	435
Eure	182	12	1 305	355
Manche	146	18	1 038	273
Orne	148	12	1 174	286
Seine-Maritime	650	87	4 348	1 132

DÉPISTAGES

• Nombre de tests réalisés



• Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION



346 934
primo injections

138 569
secondes injections

4,16%
de la population globale normande vaccinée (2 doses)

52%
primo injections
75 ans et +

88 413
injections (dose 1 et 2)
Professionnels de santé vaccinés

97%
primo injections
résidents en EHPAD

79%
secondes injections
résidents en EHPAD